permettra la gestion ordonnée des relations commerciales bilatérales entre le Canada et les États-Unis.

- Des amendements sont apportés à 29 lois afin de les rendre conformes à l'Accord. La liste ci-après est semblable à celle des lois qui avaient été amendées par la loi de mise en oeuvre de l'ALE.
  - 1. Loi sur les banques
  - 2. Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement
  - 3. Loi sur la Société canadienne des postes
  - 4. Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur
  - 5. Loi sur la Commission canadienne du blé
  - 6. Loi sur l'arbitrage commercial
  - 7. Loi sur les associations coopératives de crédit
  - 8. Loi sur le droit d'auteur
  - 9. Loi sur les douanes
  - 10. Tarif des douanes
  - 11. Loi sur les licences d'exportation et d'importation
  - 12. Loi sur les engrais
  - 13. Loi sur la gestion des finances publiques
  - 14. Loi sur les aliments et drogues
  - 15. Loi sur l'importation des boissons enivrantes
  - 16. Loi sur les dessins industriels
  - 17. Loi sur les sociétés d'assurances
  - 18. Loi sur Investissement Canada
  - 19. Loi sur les sociétés d'investissement
  - 20. Loi sur l'arpentage des terres au Canada
  - 21. Loi sur l'importation de la viande
  - 22. Loi sur l'inspection des viandes